



-----  
**LE PRESIDENT**  
-----

**DIVISION COMMUNICATION  
ET COOPERATION**

Séminaire de formation  
des Inspecteurs et Auditeurs de l'Inspection Générale des Finances

Thème : «**Passation, contrôle et audits des marchés publics**»

**Date** : du 02 au 03 mars 2021

**Résidence Limanya, Abidjan**

**Allocution d'ouverture**

**Le Président du Conseil de Régulation**

- Madame la Secrétaire Permanente, représentant monsieur l'Inspecteur Général des Finances (IGF),
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Régulation,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Mesdames et messieurs les Inspecteurs et auditeurs des Finances,
- Messieurs les formateurs de la Directions des Marchés Publics,
- Monsieur l'expert Formateur de la Banque mondiale
- Monsieur le Contrôleur Budgétaire,
- Monsieur l'Agent Comptable,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Division,
- Chers collaborateurs,
- Chers partenaires de la Presse,
- Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce jour, dans le cadre paisible et propice à la réflexion qu'offre la résidence Limaniya, à l'occasion de la session de renforcement des capacités des Inspecteurs et Auditeurs de l'Inspection Générale des Finances (IGF) sur le thème : **«Passation, contrôle et audits des marchés publics»**

Je voudrais avant tout propos, vous adresser mes chaleureuses salutations à vous Mesdames et Messieurs les Inspecteurs et Auditeurs pour l'intérêt que vous accordez à la matière des marchés publics. Votre présence massive à ce séminaire le démontre car malgré la charge de travail que j'imagine énorme pour chacune et chacun d'entre vous, vous n'avez ménagé aucun effort pour répondre tous présents. C'est dire que la formation occupe une place de choix dans la réussite de vos missions respectives.

Mes salutations sont également adressées aux formateurs qui vont animer ces deux jours de séminaires. Ils nous viennent de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) et naturellement de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Je voudrais saluer particulièrement l'appui de monsieur Maurice Adonis, Expert principal en passation de marché de la mission résidente de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Vous vous souviendrez que l'ANRMP a été créée en 2009. Mais en 2018, il a été pris l'ordonnance 2018-594 du 27 juin 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Cette ordonnance confère au régulateur des marchés publics, un nouveau cadre institutionnel avec des missions plus renforcées. Elle a en commun avec l'IGF, la

lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics et les contrats de Partenariats Publics Privé et réalise aussi des audits indépendants de la passation et de l'exécution des marchés publics et des contrats de Partenariats Publics Privé tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des recommandations avec les administrations concernées.

Après dix ans de pratiques, une révision profonde du Code des marchés publics s'est avérée nécessaire et s'est conclue par l'adoption de l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics, dont le lancement officiel a eu lieu le jeudi 30 janvier 2020 à Abidjan. Ce code introduit plusieurs innovations au niveau de la passation, du contrôle et de la régulation des marchés publics.

Par ailleurs, le décret n°2015-475 du 1<sup>er</sup> juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) confère désormais à l'Inspection Générale des Finances la charge de l'audit interne desdits projets et programmes.

Au regard tout ce qui précède, nous n'avons pas hésité un seul instant à répondre favorablement à la requête de monsieur l'Inspecteur Général des Finances qui a sollicité cette formation au mois de novembre 2020. Nous l'avons programmé en priorité et c'est cette session avec les Inspecteurs et Auditeurs de l'IGF qui ouvre la série de nos formations pour cette année.

Mesdames et Messieurs

Il s'agira durant ces deux jours de renforcer vos connaissances sur les thématiques suivantes :

- les évolutions du nouveau Code des marchés publics,
- les différents modes de passation des marchés publics,
- la méthodologie de l'audit des marchés publics,

- l'audit des marchés publics des projets de développement
- et la gestion des conflits

Mesdames et Messieur

Dans le cadre du « Projet d'Appui au Renforcement des Institutions de Contrôle de la Côte d'Ivoire (PACC) », sur financement de l'Union Européenne (EU) et exécuté par Expertise France, dont le lancement officiel a eu lieu le jeudi 18 février 2021 à Abidjan, l'ANRMP et l'IGF bénéficieront, sur une période de trois ans, de programmes de renforcement de capacités en matière de contrôle interne et de lutte contre la corruption, respectivement.

Mesdames et messieurs,

Je tiens à vous encourager à participer avec intérêt à cette session de renforcement de capacités. En tant qu'acteurs du contrôle des ressources engagées par l'Etat en vue d'offrir un mieux-être aux populations, nous nous devons d'être la référence pour une commande publique plus performante, avec des acteurs plus forts.

Mesdames Messieurs,

Avant de conclure mon propos, je voudrais partager avec vous l'intime conviction qui est la mienne, à savoir que vous vous approprierez les enseignements qui vous seront dispensés. Ils vous permettront sans nul doute, d'améliorer vos capacités individuelles. En espérant vous retrouver demain en fin de journée, je déclare ouvert le séminaire de formation des les Inspecteurs et Auditeurs de l'Inspection Générale des Finances (IGF) sur le thème : « **Passation, contrôle et audits des marchés publics** »

**Je vous remercie.**

